

Une démarche partisane

Date : 2 août 2020

En posant la question de savoir si la campagne pour les élections au Conseil départemental est déjà engagée (alors que celles-ci doivent en principe se tenir en mars prochain), [Ouest-France de ce 30 juillet](#) nous informe de la réaction d'un conseiller municipal à un courrier qu'il a reçu du binôme de conseillers départementaux du canton de Melesse... comme, paraît-il, tous les nouveaux élus dans les quinze communes de cette circonscription (voir [ICI ce courrier](#)).



Parenthèse : je ne trahirai pas le correspondant qui m'a adressé copie du document pour me permettre de me faire à ce sujet l'opinion que j'exprime ci-dessous.

A la lecture de ce courrier, je trouve que l'on a beaucoup de peine à discerner à quel titre s'expriment Ludovic Coulombel et Gaëlle Mestries quand on voit que c'est sous le timbre du groupe majoritaire au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine... en même temps qu'ils le font en qualité de simples « conseillers de base », à deux voix manifestement inégales dont témoigne la

formule de courtoisie (par l'emploi du « nous » dans le corps du sujet... suivi in fine - comme par inadvertance - de l'emploi du « je »).

Le mystère ne fait que s'épaissir à la vue d'une mention manuscrite plus personnalisée derrière laquelle on ne peut pas s'empêcher d'identifier un président de groupe utilisant les moyens d'un groupe (une dotation en personnel spécifique de l'ordre de 165.000 euros par an, en plus d'une bonne part d'un crédit de fonctionnement commun à tous les groupes approchant les 500.000 euros par an, qui n'est – il est vrai - qu'à moitié consommé).

A ce stade, je dirais bien que Gaëlle Mestries ne fait que de la figuration.

Mais ce qui est le plus regrettable, c'est que l'enveloppe du courrier - affranchie aux frais de la collectivité (c'est la règle) - est une enveloppe arborant le logo du Conseil départemental au lieu et place du logo du groupe, et que ceci renforce la confusion des genres en accentuant l'impression que le groupe majoritaire s'exprime sans vergogne au nom de la collectivité.

Or... bien au-delà de cette impression plus ou moins furtive, il y a une réalité qui est constante : ce n'est pas qu'en cette circonstance que le groupe majoritaire se prend pour l'institution, tant s'en faut... et c'est, de mon point de vue, de plus en plus insupportable à l'approche des élections sénatoriales puis départementales.

Outre ce très regrettable positionnement que je trouve fort peu démocratique et qu'il me paraît pertinent de combattre, je retiens quant à moi principalement deux choses.

J'observe tout d'abord que c'est au prétexte de félicitations républicaines que les deux élus de la majorité départementale font un appel du pied aux nouveaux élus de tous bords pour une union sacrée des collectivités territoriales, d'inspiration « [Territoires unis](#) » (clic), qui transcende hypocritement toutes les sensibilités. Le chant du cygne est émouvant... ;-)

Je note ensuite, sur un plan beaucoup plus terre à terre mais néanmoins très important à mes yeux, qu'en cherchant à ne concéder à la marge qu'une possible maladresse de diffusion, le président du groupe socialiste et apparentés n'a pas hésité à mentir effrontément.

A Jean-Baptiste Marvaud, qui se plaint d'avoir reçu ce courrier à son domicile plutôt qu'en mairie, Ludovic Coulombel a en effet répondu qu'il avait récupéré les coordonnées des élus dans l'annuaire alors que c'est manifestement faux puisque ce dernier n'y figure pas... au contraire de son épouse qui y figure sous son nom de jeune fille, domiciliée à un lieu-dit dont l'appellation a été assez récemment modifiée.

On m'a toujours appris que ce n'était pas beau de mentir... ;-)

NB : c'est pour moi très difficile d'en apporter la preuve irréfutable, mais il semblerait bien qu'après

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

le Rassemblement National et La République en Marche dans le cadre de la dernière campagne pour les élections municipales, le groupe des Socialistes et apparentés du Conseil départemental se soit autorisé à utiliser illégalement un fichier commercial à des fins politiques. Si tel était le cas, comme j'ai de bonnes raisons de le craindre, j'en serais fort déçu.